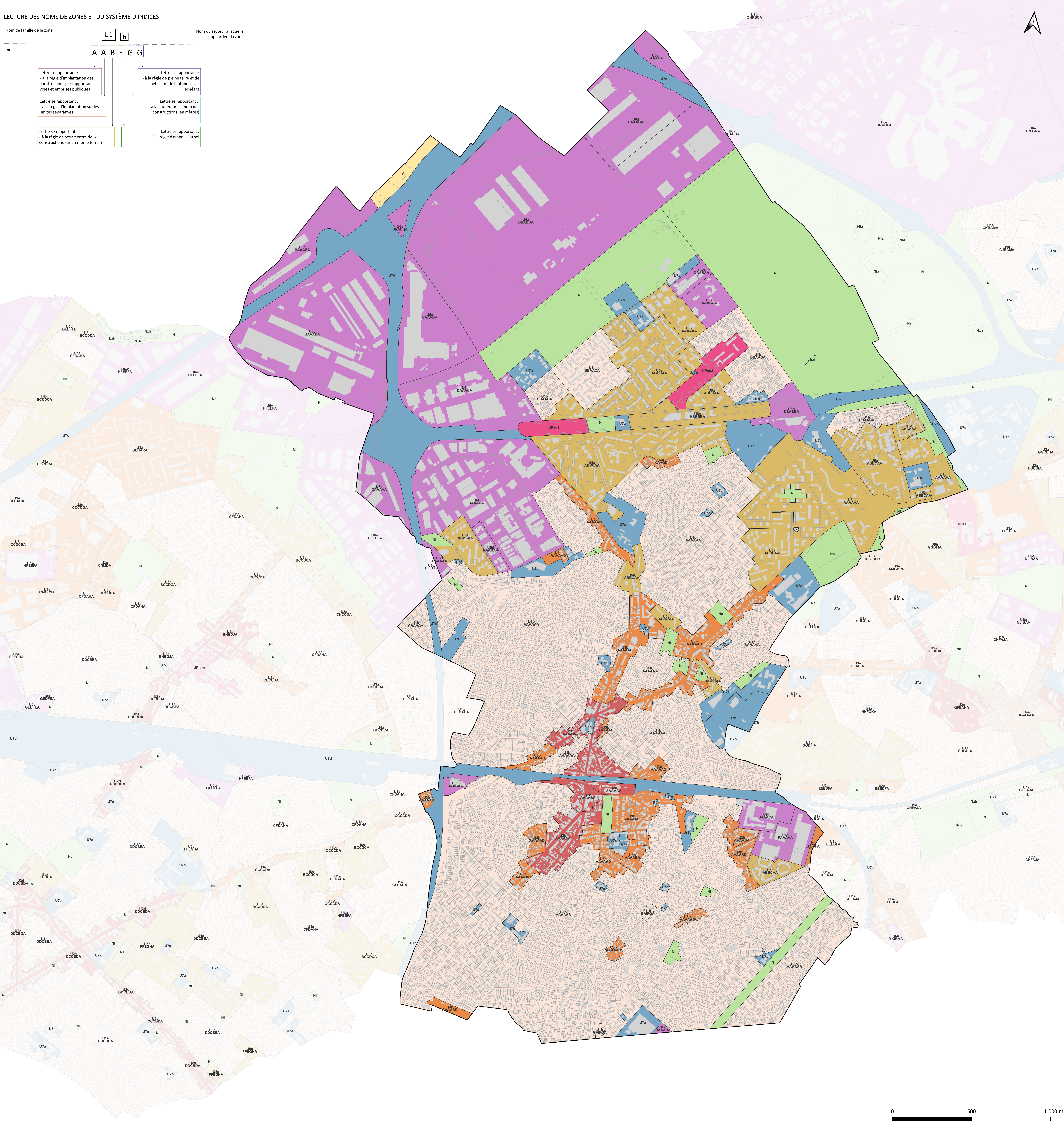
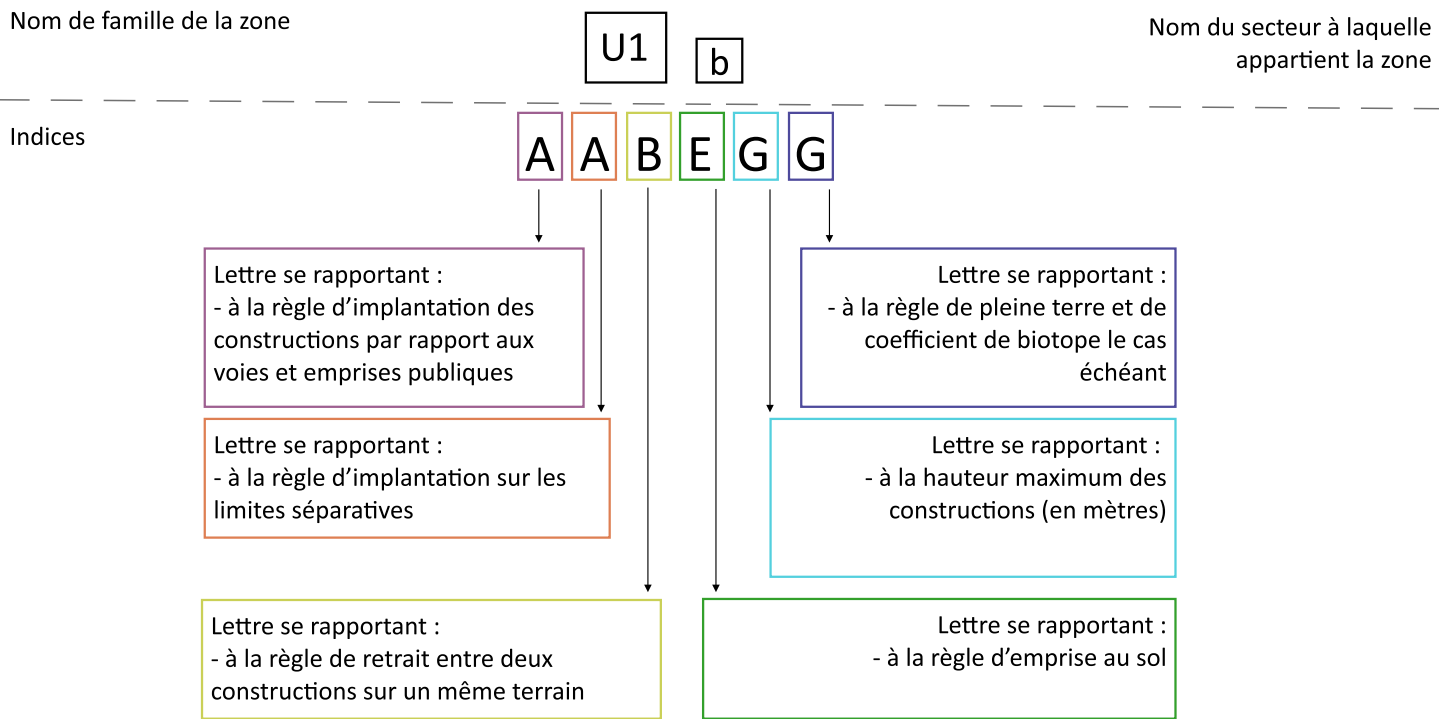


LECTURE DES NOMS DE ZONES ET DU SYSTÈME D'INDICES



Légende

- Limite de commune
- Limite de zone
- Limite de parcelle
- Bâti

- ZONES**
- U1 : Zone pavillonnaire
 - U2 : Zone de centralité
 - U3 : Zone urbaine mixte
 - U4 : Zone de bourg et centre ancien
 - U5 : Zone de grande résidence
 - U6 : Zone d'activité économique
 - U7 : Zone d'équipement
 - UP : Zone de projet
 - AU : Zone à urbaniser
 - A : Zone agricole
 - N : Zone naturelle

6.1. Plan des délimitations de zones

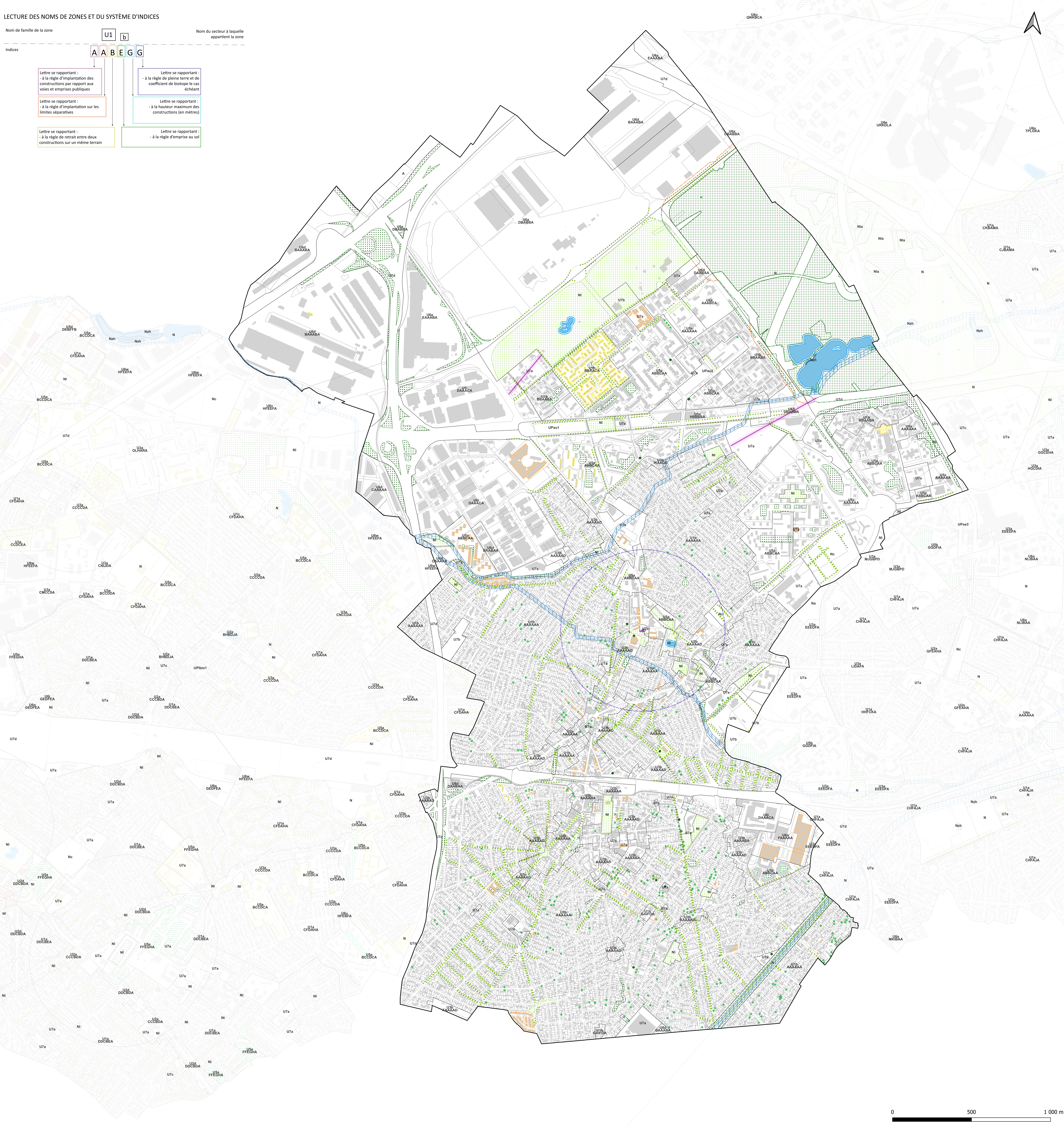
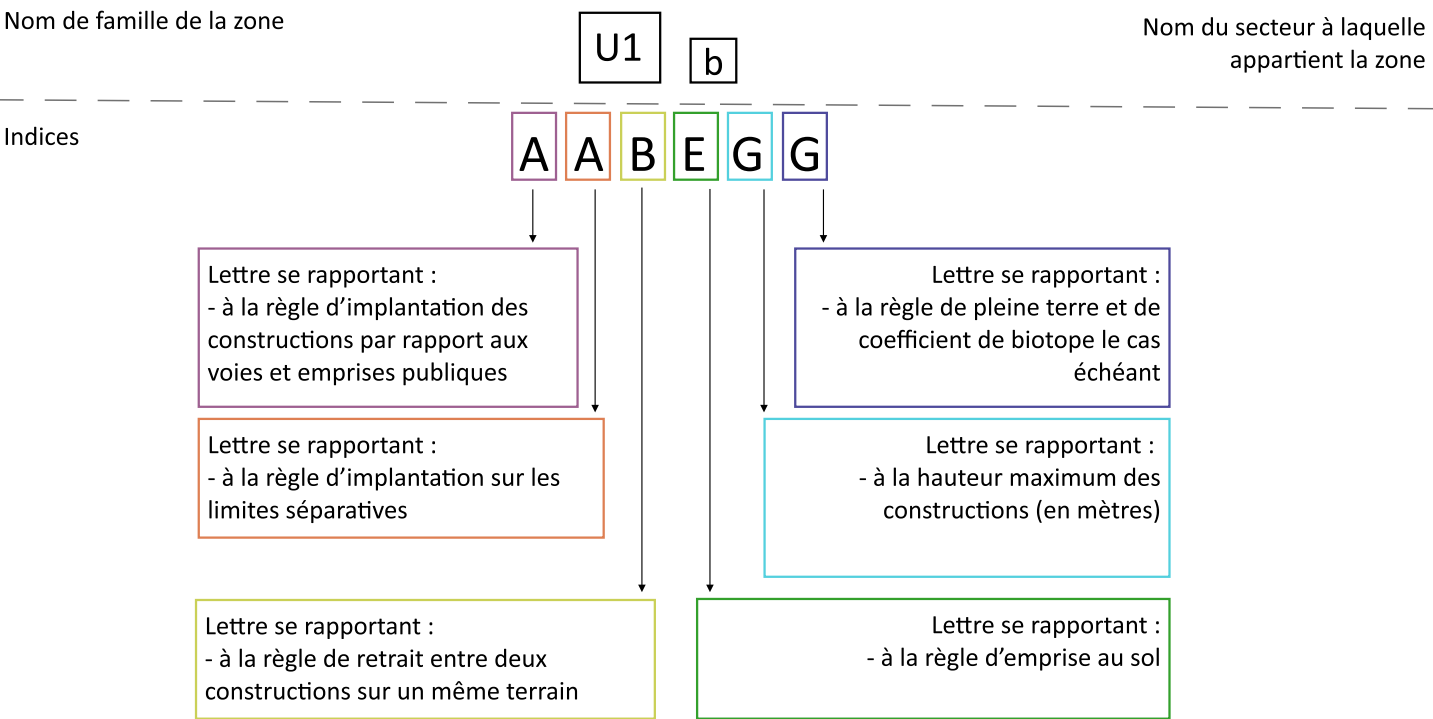
2. Aulnay-sous-Bois

Échelle 1 : 8 000^{ème}

PLUi approuvé en Conseil de Territoire en date du 07 juillet 2025



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

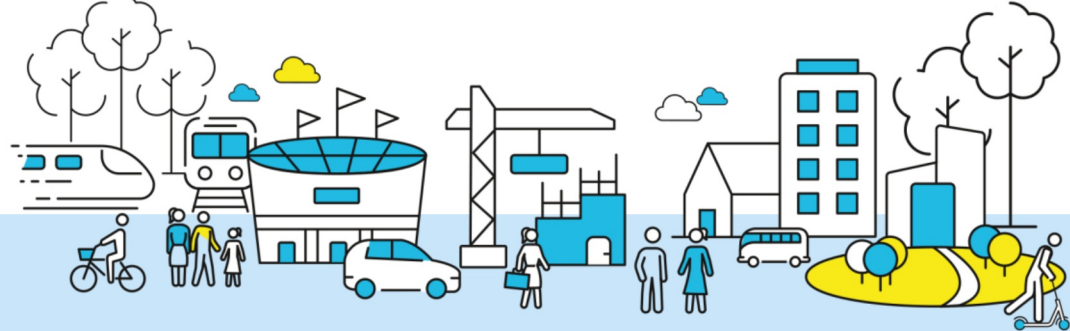


6.2. Plan des prescriptions graphiques

2.a. Protections patrimoniales et environnementales - Aulnay-sous-Bois

Échelle 1 : 8 000^{ème}

PLUI approuvé en Conseil de Territoire en date du 07 juillet 2025



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PATRIMOINE (au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

- Niveau de protection de type 2
- Niveau de protection de type 3
- Vue à protéger

Monuments historiques des architectes des bâtiments de France

- Monument historique
- Périmètre de protection des monuments historiques

NATURE EN VILLE

- Cours d'eau
- Mare et plan d'eau à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons environnementales
- Espace boisé classé ponctuel (au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Lisière des massifs boisés hors Site Urbain Constitué
- Lisière des massifs boisés en Site Urbain Constitué

Protections paysagères et environnementales (au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

- Espace paysager protégé
- Espace paysager protégé des grandes résidences
- Espace paysager protégé parc
- Secteur paysager
- Espace paysager protégé mare et zone humide
- Arbre remarquable à protéger
- Alignement d'arbres à préserver ou à créer

